



INFORMATIONS
SÉCURITÉ PATIENTS

INFORMATION TRANSMISE SOUS L'AUTORITE DE L'ANSM

Lettre aux professionnels de santé

Décembre 2017

Produits injectables à base de suxaméthonium : restriction d'indications

Information destinée aux médecins urgentistes, médecins anesthésistes-réanimateurs, pharmaciens hospitaliers

Madame, Monsieur,

En accord avec l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), les laboratoires commercialisant des spécialités à base de suxaméthonium souhaitent vous informer des dispositions suivantes :

- Compte-tenu, d'une part du fait que l'utilisation du suxaméthonium pour assurer le relâchement musculaire lors des actes chirurgicaux programmés de courte durée ne correspond plus aux standards actuels, et, d'autre-part, du risque de réaction anaphylactique lié à l'utilisation des curares en général et plus particulièrement au suxaméthonium, **les spécialités à base de suxaméthonium ne sont plus indiquées dans les « actes brefs en chirurgie programmée ».**
- **Les indications du suxaméthonium sont désormais restreintes comme adjuvant de l'anesthésie générale :**
 - Chez l'adulte et chez l'enfant : pour faciliter l'intubation endotrachéale dans l'induction en séquence rapide justifiée par un risque d'inhalation du contenu gastrique ;
 - Chez l'adulte : lors des traitements par électroconvulsivothérapie, pour obtenir une curarisation très brève.

Déclaration des effets indésirables

Les professionnels de santé doivent déclarer immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament dont ils ont connaissance au Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) dont ils dépendent géographiquement. Pour plus d'information, consulter la rubrique « Déclarer un effet indésirable » sur le site Internet de l'ANSM : <http://ansm.sante.fr>

Information médicale

Pour toute question ou information complémentaire, contactez le laboratoire concerné mentionné dans le tableau ci-dessous.

Dénomination	Exploitant de l'Autorisation de Mise sur le Marché
CELOCURINE 50 mg/ml, solution injectable	Laboratoire BIODIM Information médicale et Pharmacovigilance Tél : 01 30 08 72 87
Suxaméthonium BIOCDEX 50 mg/ml, solution injectable – 2 ml	Laboratoire BIOCDEX Service Vigilance – Information médicale Tél. : 01.41.24.30.00

Les informations complémentaires sont accessibles sur le site de l'ANSM à l'aide du lien suivant : <http://ansm.sante.fr>